

2 Actualité

Faire cesser les violences par la parole

TÉMOIGNAGES Plusieurs changements législatifs récents ont conduit à une fréquentation doublée du Centre Prévention de l'Ale à Lausanne, qui accompagne des auteurs d'agressions domestiques. Nous avons assisté à une séance de groupe

CÉLINE ZÜND
@celinezund

Ils sont cinq, assis en cercle sur des chaises, de différents âges, origines, horizons professionnels. Ils ne se connaissent pas avant de commencer le programme du Centre Prévention de l'Ale (CPAle), à Lausanne, un groupe à visée thérapeutique dédié à l'accompagnement des auteurs de violences domestiques. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils ont en commun d'avoir agressé, une ou plusieurs fois, leur compagne ou épouse. Dans la petite pièce à la décoration sobre, ils attendent que Mounir Boudra, intervenant psychosocial, enclenche la caméra. Chacune des 15 séances hebdomadaires est filmée, pour assurer un suivi de l'évolution du groupe.

Mathilde Leresche, elle aussi intervenante, rompt le silence. «Aujourd'hui, Kumar* aura la parole. Les autres: écoutez, observez ce qui résonne en vous dans son histoire. A toi, Kumar.» Le tutoiement est de mise, pour restreindre les distances sociales et instaurer une forme d'intimité. Forts de leur expérience, les animateurs en sont convaincus: la morale ou les injonctions ne sont pas propices au dévoilement. Ni policiers ni juges, ils sont là pour créer un climat qui aide les participants à nommer une violence qu'ils ont tendance, d'abord, à minimiser. Tout comme l'échange entre pairs, réputé faciliter l'accès à la parole et aux émotions.

Continuum de la violence

«Quand, au cours de son travail, un bénéficiaire glisse dans la victimisation, nous lui rappelons qu'on est là pour parler de ses actes. S'il reste dans la plainte, c'est qu'il n'est pas au

bon endroit», précisera Mounir Boudra, plus tard. Pour ceux qui campent dans le déni, le CPAle prévoit un autre programme, plus court, focalisé sur le rappel du cadre légal.

Ce soir-là, Kumar semble prêt à mener son examen de conscience, pour l'exercice de mi-parcours appelé «continuum de la violence». Courte barbe soignée, jeans et basket, le quarantenaire laisse à peine deviner une légère nervosité. C'est son «moment» devant le groupe. Pas de ceux les plus glorieux dans une vie. Il s'agit de passer en revue les violences qu'il a commises dans ses relations de couple. Le bénéficiaire pourra édulcorer, ou au contraire, jouer la transparence. Personne ne vérifiera si ce qu'il dit est vrai. C'est un principe ancré au cœur de la dynamique des échanges, une sorte de «contrat de confiance» entre les intervenants et le groupe.

REPORTAGE

«Ça m'a fait du bien et aussi un pincement au cœur. Je reconnais mes erreurs. Maintenant, il faut que je change»

KUMAR*, PARTICIPANT AU PROGRAMME DU CENTRE PRÉVENTION DE L'ALE

Devant lui, sur un tableau blanc, s'affiche la panoplie des agressions, de la plus radicale à la plus ordinaire. Première ligne, «tentative de meurtre». L'homme écrit «non» au stylo bleu. Il griffonne quelques mots en violet, préci-



(BENJAMIN TEJERO POUR LE TEMPS)

sant qu'il a choisi cette couleur pour ses relations passées. «J'ai déjà proféré des menaces, dans des moments d'extrême colère. C'était une manière de pousser la personne le plus loin possible, quand je sentais qu'elle approchait de ma limite», explique-t-il. Mathilde Leresche souhaite connaître l'impact que ces propos ont eu sur l'autre. Kumar réfléchit, avant de répondre. «L'angoisse. Le fait de se dire que tout s'écroule, qu'il faut reconstruire quelque chose à nouveau.»

«C'était pas pour faire du mal»

On passe aux violences psychiques. Kumar hésite, il écrit «peut-être». Violences sexuelles? Aucune. Violences physiques? «Il y a eu une gifle. Sous le coup de la colère. Pas pour faire du mal, mais c'était quand même une gifle.» En filigrane de son récit transparait une histoire tumultueuse faite de disputes où se

mêlent jalousie et consommation de cocaïne.

Peu avant la naissance de son enfant, Kumar s'est mis à s'absenter, à puiser de l'argent sur le compte commun du couple pour s'acheter de la drogue. «Elle ne savait pas combien je prenais. Elle gagnait moins que moi et je gérais les finances. J'ai trahi sa confiance.» La vérité éclate lorsque Kumar s'en va en cure de désintoxication. Sa compagne retrouve une montagne de factures cachées dans la voiture. «Elle a digéré cela, demandé de l'aide à ses parents, économisé, puis elle a tout remboursé. Elle a dû beaucoup souffrir, dit-il. Je pense que j'ai détruit son espoir de fonder une vraie vie de famille avec moi.»

A l'issue de son récit, il revient à la ligne des violences psychiques, biffe le «peut-être» et le remplace par «oui». «C'est la fin de l'exercice», dit Mathilde Leresche. «Ça m'a fait du bien et aussi un pince-

ment au cœur. Je reconnais mes erreurs. Maintenant, il faut que je change», conclut Kumar. «Comment te sens-tu?» «Soulagé.»

Il regagne sa place dans le cercle, composé exclusivement d'hommes, la plupart astreints par la justice à suivre ce programme. Lorsqu'un nombre suffisant de femmes sonnent à la porte du CPAle, un groupe féminin est créé. Cela n'arrive pas souvent. On le comprend au regard du rapport des infractions entre partenaires ou ex-partenaires – 75% des lésions corporelles, menaces ou injures sont commises par des hommes. Quand la violence s'invite dans le couple, les femmes en meurent sept fois plus souvent que les hommes.

Mounir Boudra et Mathilde Leresche orientent la discussion sur le thème des limites. «Les connaître, c'est un garde-fou. Quand quelqu'un vient dans cette zone, vous devez lui dire: ici, c'est sensible.»

«Moi la violence, je l'ai utilisée pour mettre une limite», lâche Stéphane*, la voix vibrante d'émotion. Il raconte son désarroi, face aux plaintes de son épouse que l'on devine malade. «J'entendais constamment les mots douleur, souffrance, mourir. C'est comme si on me tordait. La violence est sortie de moi pour crier «arrête!» «Ça a fonctionné?», demande Mounir Boudra. «Bien sûr que non. Et ça a créé des peurs. Je suis triste et démuni.» Les intervenants donnent quelques conseils pratiques. Stéphane esquisse un sourire. «On a fait des progrès. On sort plus. On va réussir à partir en vacances, demain. Je croise les doigts.»

Apprendre à changer

«A chacun d'avoir sa cartographie. En revanche, ce n'est pas parce que quelqu'un franchit ma frontière que cela me donne le droit d'exercer de la violence», souligne Mathilde Leresche. A

Des mesures thérapeutiques qui portent leurs fruits

STATISTIQUES Les outils manquent pour évaluer l'impact des programmes destinés à réduire les risques de récurrence des violences dans le couple. Le directeur du Centre Prévention de l'Ale, à Lausanne, affirme pourtant qu'ils sont efficaces

Il y a quelques jours, un adolescent de 17 ans a tué une jeune femme de 18 ans à Penthaiz, dans la campagne vaudoise. Si la relation de couple entre les deux protagonistes se confirme, cela ferait monter à onze le nombre de femmes mortes des gestes de leurs conjoints, compagnons ou ex, depuis le début de l'année. Vaud se distingue dans ce sombre bilan: quatre affaires sont survenues sur son territoire, dont celle qui avait marqué tout le pays en mars dernier, un père qui aurait tué sa compagne et leurs trois filles, avant d'incendier leur maison et de se suicider.

Sur l'ensemble des homicides réalisés dans le pays, ceux survenus dans la sphère domestique prennent une proportion croissante, frôlant 60% des cas

au cours des cinq dernières années. Ce qui fait de la Suisse le seul pays d'Europe dans lequel les homicides font plus de victimes parmi les femmes que parmi les hommes, estime une étude de 2021.

Cette réalité fait réagir les instances politiques. Plusieurs changements législatifs se sont mis en place récemment, dans le but de renforcer l'arsenal pénal contre les violences intra-familiales. Les nouvelles mesures concernent non seulement la protection des victimes, mais aussi le traitement des auteurs, comme le préconise la Convention d'Istanbul signée par la Suisse.

Dans le canton de Vaud, cela s'est traduit par l'entrée en vigueur de la loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD), en 2018, qui instaure le principe «qui frappe part», soit pour celui qui a commis les faits, l'expulsion immédiate du domicile, assortie d'une obligation à se rendre à un entretien socio-éducatif.

Et au niveau fédéral, par l'adoption de l'article 55a, qui prévoit l'astreinte au suivi d'un programme pour les auteurs de violences en cas de suspension d'une procédure pénale.

Plus de moyens, mais des chiffres lacunaires

«On voit clairement l'impact des changements de loi sur nos activités», relève le directeur du Centre Prévention de l'Ale (CPAle), Philippe Bigler. Depuis 2018, la fréquentation a explosé, avec 720 personnes suivies en 2022 (83% d'hommes et 16% de femmes), contre 377 quatre ans plus tôt. Parmi eux, les auteurs astreints par la justice sont passés de 19 en 2019, à 94 en 2022. Le CPAle a reçu 80 ordonnances d'expulsions en 2018 et 361 en 2022. Environ 75% des auteurs concernés se rendent à ce premier rendez-vous. Résultat: le budget du CPAle a augmenté de 63% depuis 2018 et les postes de 53%. Deux consultations ambulatoires ont été créées à Bex et Yverdon.

En parallèle, les attentes politiques augmentent elles aussi, vis-à-vis des programmes pour auteurs de violences. Mais elles se heurtent au manque de connaissances sur l'impact de ces mesures sur la récurrence, comme le déplo-

«Nous voyons chez ceux qui suivent un programme long que la violence physique diminue, voire cesse complètement»

PHILIPPE BIGLER, DIRECTEUR DU CENTRE PRÉVENTION DE L'ALE

rait récemment un postulat, discuté au Grand Conseil. En cause: des données lacunaires dans la chaîne pénale, faute d'outils informatiques. A quoi s'ajoute un

autre obstacle, souligne Philippe Bigler: la difficulté à mesurer les améliorations auprès des auteurs qui ont suivi un programme. «Se base-t-on sur les propos des victimes, ceux de l'auteur, ou alors sur la seule absence de nouvelle plainte, sachant que cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a plus de violence?»

Pour le directeur du CPAle pourtant, il n'y a pas de doute: «Nous voyons chez ceux qui suivent un programme long, que la violence physique diminue, voire cesse complètement. Pour ce qui est de la violence psychologique, c'est plus difficile à évaluer. Mais nous savons que les hommes qui suivent un programme entier ont moins de risques de récidiver». Les entretiens obligatoires pour les personnes expulsées, en revanche, sont jugés trop courts. «En une heure, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Nous espérons que la prochaine révision de la LOVD instaurera trois entretiens obligatoires», dit Philippe Bigler. C'est aussi une volonté exprimée par une partie du Grand Conseil vaudois. ■ C. Z.

A 72 ans, Ueli Maurer revient en politique

RETRAITE Moins d'une année après avoir quitté le Conseil fédéral, le Zurichois revient aux affaires dans le comité de l'initiative «Contre une Suisse à 10 millions d'habitants». Il est critiqué pour ce rapide retour au premier plan, mais l'UDC s'en porte probablement très bien

BORIS BUSSLINGER, ZÜRICH
@BorisBusslinger

«Il est dans l'intérêt des générations futures que des instruments soient créés aujourd'hui afin de régler l'immigration en Suisse avec des principes clairs. Nous pouvons assumer cette responsabilité avec cette initiative.» Deux phrases qui signent le retour en politique d'Ueli Maurer l'insubmersible, 72 ans, qui, un peu plus de six mois après avoir quitté le Palais fédéral, décide donc de reprendre du service. Un retour rapide qui irrite certains défenseurs de l'étiquette, qui semblent oublier que le politicien n'a jamais particulièrement respecté les usages en lien avec sa fonction.

«Il n'est pas dans les habitudes que les anciens conseillers fédéraux s'immiscent si tôt et de manière si offensive dans la politique quotidienne». Reprise par l'ensemble de la presse allemande, la citation provient de Fabian Molina

(PS/ZH), conseiller national soucieux de la coutume.

«Une seule dose de vaccin»

En pratique, il n'existe cependant aucune règle qui empêche Ueli Maurer de reprendre son bâton de pèlerin pour mener un nouveau combat contre l'immigration. Avare en détail sur le sujet, le portail de l'administration fédérale se borne tout au plus à indiquer la chose suivante: «Les conseillers fédéraux bénéficient d'une retraite équivalente à la moitié de leur traitement s'ils ont exercé leur fonction pendant au moins quatre ans (l'équivalent de 220 000 francs par an). Ils peuvent reprendre une activité professionnelle. Après avoir quitté le gouvernement, ils sont traditionnellement actifs au sein d'organisations à caractère économique ou d'utilité publique». L'UDC est-elle d'utilité publique? Fabian Molina paraît en douter. Outre la boutade, Ueli Maurer ne contrevient factuellement à aucune règle. Quant au protocole, il n'y a jamais prêté grande attention. Même en tant que conseiller fédéral.

En 2019, quelques mois après l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, Ueli Maurer déclare ainsi que tout va bien avec l'Arabie saoudite, que le cas est «régulé» – avant de se faire corriger par Guy Parmelin. En 2021, en pleine crise

du covid, alors que ses collègues tentent de maintenir le bateau à flot et de convaincre la population des bienfaits du vaccin, il annonce que lui ne prendra qu'une dose puisqu'il est «coriace». Enfin, quelques mois plus tard, il s'effichera même avec le t-shirt des Freiheitstrychler, opposants déclarés aux

Le Zurichois ne contrevient factuellement à aucune règle. Quant au protocole, il n'y a jamais prêté grande attention

mesures sanitaires promues par ses collègues et lui-même, d'après le principe de collégialité. Qu'il foule allégrement.

Irrévéréncieux

A la Saint-Sylvestre 2022, il rend pour finir son tablier. Mais ne disparaît pas. En avril 2023, fraîchement retraité, il apparaît tout d'abord en compagnie de l'ambassadeur de Chine à Berne dans

une vidéo peu précise quant à son nouveau statut de retraité. Suscitant une réponse de la Chancellerie fédérale, qui précise qu'il s'agissait d'une «visite privée». L'aide-mémoire à l'intention des membres du Conseil fédéral précise que ses anciens membres «choisissent leurs nouvelles activités avec la circonspection nécessaire et renoncent à toute activité pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts en raison de leur mandat précédent». Mais tout est une question d'interprétation.

Puis en mai, alors que Credit Suisse vient de couler, l'ancien ministre des Finances critique publiquement le Conseil fédéral pour sa gestion du dossier, demandant notamment la création d'une commission d'enquête parlementaire avant que celle-ci n'ait été décidée. Enfin, nous sommes en juillet, et le voici de retour aux affaires politiques, ce qui est son bon droit. L'UDC s'en réjouit, ses adversaires politiques le dénoncent. Quand la plupart des jeunes retraités et retraitées du Conseil fédéral se mettent un moment en retrait, Ueli Maurer fait comme bon lui semble, et continue d'imprimer sa marque irrévéréncieuse dans le paysage politique suisse. Depuis le début de l'année, le Zurichois est par ailleurs actif dans le domaine sportif, au CIO, dont il a intégré... le comité d'éthique. ■

MAIS ENCORE

Credit Suisse: un plan de Saudi National Bank empêché

Saudi National Bank voulait augmenter fin 2022 sa participation dans Credit Suisse, alors en difficulté, d'à peine 10% à 40%. Ce plan a toutefois été empêché par l'autorité de surveillance des marchés financiers (Finma), selon le «Sonntagsblick», s'appuyant sur deux sources indépendantes. Selon le journal, la banque saoudienne voulait investir 5 milliards de dollars dans Credit Suisse, dans le cadre d'une augmentation de capital. Contactée par AWP, Credit Suisse n'a pas voulu faire de commentaires. La Finma n'était, elle, pas atteignable. (ATS)

un participant, suggérant que l'on peut faire des erreurs en cherchant ses limites, Mounir Boudra rappelle: «Il suffit d'une fois pour commettre un féminicide.» L'intervenant file une autre métaphore: «Imaginez vous rouler sur une route escarpée, avec un camion chargé de bidons de nitroglycérine. C'est à vous de sécuriser votre chargement.»

Les hommes changent-ils? «Oui, diront Mounir Boudra et Mathilde Leresche, à l'issue de la séance, après le départ des participants. Au début, ils ont tendance à expliquer leurs actes de violence par le comportement de leur conjointe. Ils vivent la procédure judiciaire comme un acharnement des autorités et de leur compagne. Puis, au fil des séances, ils abandonnent ce discours et se recentrent sur eux-mêmes.»

«Quand un bénéficiaire glisse dans la victimisation, nous lui rappelons qu'on est là pour parler de ses actes»

MOUNIR BOUDRA, INTERVENANT PSYCHOSOCIAL

Derrière les comportements agressifs, les intervenants détectent surtout «un énorme problème à poser des limites». Les auteurs présentent souvent une faible estime de soi, couplée à une volonté de contrôle excessive. «La violence est devenue pour eux une façon de résoudre un problème. La plupart des hommes que nous recevons souhaitent que cela change, mais ne savent pas comment s'y prendre. Il leur manque un modèle de résolution des conflits.» ■

*Prénoms d'emprunt

Svitlana Mandrych, maire courage d'Orikhiv

GUERRE Dans cette bourgade ukrainienne à cinq kilomètres de la ligne de front dans l'oblast de Zaporijjia, celle que l'on surnomme «l'ange» a remplacé son supérieur à la tête de la ville après qu'il a pris la poudre d'escampette. Elle préside aux destinées des habitants avec bravoure

BORIS MABILLARD, ORIKHIV

Trottinant par-dessus les débris, sans un regard pour les façades écroulées, Svitlana Mandrych se hâte vers son rendez-vous. Elle n'a pas de temps à perdre, car on l'attend. Tous les bâtiments d'Orikhiv sont endommagés ou détruits, mais, au milieu des gravats, des roses s'imposent au-dessus des graminées. Svitlana Mandrych vit dans le sous-sol de sa maison effondrée, comme tous les derniers civils de cette petite ville, qui comptait 14 000 habitants avant l'invasion russe. A 5 kilomètres du front, l'agglomération d'Orikhiv, bombardée sans répit, est quasiment devenue un champ de bataille. Pourtant, 1400 personnes s'y accrochent, parce qu'elles n'ont nulle part où aller, ou par conviction de ne rien céder à l'agresseur. Elles peuvent compter sur le soutien indéfectible de Svitlana Mandrych, qu'elles appellent leur «ange gardien».

«Peut-être êtes-vous un ange»

Dès que les bombardements cessent, les gens émergent de leurs abris et sortent dans les cours des immeubles fumer devant les allées ou promener le chien. «Chaque matin, raconte Svitlana Mandrych, je retrouve les habitants de la ville au «point d'invincibilité». C'est un ancien abri soviétique, bien solide. On y sert du thé, des repas chauds. On peut même y prendre une douche chaude.» La quinquagénaire prend le pouls de la ville et partage les informations qu'elle reçoit des militaires. Depuis un mois, la contre-offensive ukrainienne est dans tous les esprits car Orikhiv, l'un des points où l'armée entend de percer les défenses russes, est directement concernée. Mais Svitlana Mandrych n'a pas constaté de nette recrudescence des combats. «Les Russes utilisent



«Chaque matin, je retrouve les habitants au «point d'invincibilité». On y sert du thé, des repas chauds»

SVITLANA MANDRYCH, MAIRE D'ORIKHIV

de plus en plus de bombes incendiaires au phosphore, mais ce n'est pas totalement nouveau. Du côté ukrainien, je ne dirais pas qu'une offensive massive a commencé.»

Certains résidents d'Orikhiv ne sortent pas de chez eux, soit parce qu'ils ont peur, soit parce qu'ils habitent trop loin pour rejoindre le point d'invincibilité. «S'aventurer dans les rues est risqué, relève Svitlana Mandrych. On ne sait pas quand et si l'on reviendra.» Alors, protégée d'un dérisoire gilet pare-balles, elle vole d'un abri à l'autre pour s'enquérir des besoins de chacun: y a-t-il assez d'eau? Des déchets à évacuer? Elle recueille les papiers officiels indispensables pour toucher les pensions; organise les rendez-vous de médecin, recense qui a besoin de médicaments ou d'un soutien psychologique. «Les derniers enfants de la ville ont été évacués le 24 avril, explique Svitlana Mandrych. Convaincre les parents de laisser partir leurs petits a été difficile. J'ai dû me montrer persuasive.» Svitlana Mandrych accomplit toutes les tâches normalement dévolues au maire, car ce dernier a décampé dès les premiers bombardements et s'est réfugié à Zaporijjia. Mais elle se refuse à en dire du mal car elle était son adjointe et, comme elle dit, «face au danger, chacun réagit comme il peut».

Son surnom lui a été donné par des militaires, au début de la guerre. «Nos gars se tenaient sur la première ligne et ça canardait. Des obus s'écrasaient autour de nous. Moi, je ne savais pas quoi faire, alors je suis restée debout. Les soldats criaient.» L'un d'eux lui demande si elle n'est pas effrayée. Elle ne l'est pas, parce qu'elle ne se rend pas vraiment compte du danger, dit-elle. «Peut-être êtes-vous un ange», ajoute le conscrit. Plus tard, alors que les combats s'intensifient, le même soldat lui lance: «Ange, couchez-vous!» Depuis, ces ailes lui collent à la peau. «Désormais, j'ai peur comme tout le monde, mais plus pour les autres que pour moi-même.» Svitlana Mandrych a pris la décision de rester à Orikhiv en famille. Son mari la seconde et son fils, policier, la soutient.

Rester belle malgré tout

Durant l'une de ses tournées, alors qu'elle vient de livrer des lampes et des panneaux solaires, Svitlana Mandrych se retrouve piégée par des salves de roquettes. «J'avais entendu les départs de nos Grad, je savais que la réponse russe ne tarderait pas. Mais je n'ai pas eu le temps de me mettre à couvert.» Couchée pour éviter les shrapnells qui giclent autour d'elle, elle se prépare à la mort en priant. Les bombes tombent à 10 mètres d'elle. Après ce qui lui a semblé durer une éternité, elle se relève sans blessure, mais profondément choquée.

Svitlana Mandrych redoute alors qu'une dépression nerveuse ne la gagne et décide dans la foulée de s'octroyer un traitement ad hoc: se faire du bien. «Nous, les Ukrainiennes, passons beaucoup de temps à nous apprêter. Nous ne comptons pas la dépense pour la pédicure, la manucure, le coiffeur ou l'esthéticienne. Mais, avec la guerre, cette habitude a été reléguée. Après ce qui m'était arrivé, je me suis offert un soin de beauté à Zaporijjia. Je voulais être belle et que les gens le voient. C'est important qu'ils sachent que je vais bien, que je suis solide, qu'ils peuvent compter sur moi. Je reste leur ange gardien.» Des petites paillettes argentées incrustées illuminent sa paupière gauche. ■

EN BREF

Incendie au Lignon: la mère décède à l'hôpital

La mère du garçon de 13 ans décédé dans un incendie au Lignon à Vernier (GE) la semaine dernière a elle aussi succombé à ses blessures, a indiqué hier le Ministère public genevois. La femme de 28 ans avait été admise aux soins intensifs. L'incendie s'était déclaré peu après minuit dans la nuit de mercredi à jeudi dans la cave d'un immeuble. Son pronostic vital était engagé. Elle est finalement décédée dans la nuit de vendredi à samedi. Une enquête est en cours auprès de la brigade criminelle sous la conduite d'une procureure pour déterminer les causes du sinistre. ATS

Un Valaisan nommé cardinal par le pape

Le pape François a annoncé hier qu'il allait créer 21 nouveaux cardinaux fin septembre. Parmi eux, l'archevêque valaisan Emil Paul Tscherrig. Né à Unterems dans le Haut-Valais, cet homme d'église de 76 ans est le premier non Italien à avoir été nommé nonce apostolique (ambassadeur du Vatican) pour l'Italie et Saint-Marin en 2017. Mgr Tscherrig a suivi ses études de théologie à Fribourg puis à l'Académie pontificale de Rome. Il est entré au service du Vatican en 1978, sous Jean-Paul II. Les cardinaux, qui portent la soutane rouge, sont les principaux conseillers et administrateurs du pape. Ceux d'entre eux qui ont moins de 80 ans participent au vote pour désigner le pape. ATS

Des dizaines de civils tués par l'armée à Khartoum

L'ONU a prévenu hier que le Soudan est «au bord de la guerre civile totale potentiellement déstabilisatrice pour toute la région». Cela après qu'un raid de l'armée de l'air sur un quartier résidentiel de Khartoum a tué samedi des dizaines de civils. Le bombardement, survenu samedi à Omdourman, banlieue de la capitale, a fait selon le Ministère de la santé «22 morts et un grand nombre de blessés parmi les civils». De leur côté, les Forces de soutien rapide, paramilitaires en guerre contre l'armée depuis le 15 avril, ont dénoncé «la perte tragique de plus de 31 vies et de nombreux blessés». L'armée a assuré de son côté que ses «forces aériennes n'avaient visé aucun objectif samedi à Omdourman». AFP